



FAO



**Ministère de l'Agriculture des
Ressources Naturelles et Du
Développement Rural**



UE

ENQUETE COMMUNATAIRE



Guide d'interview

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| <i>Sommaire</i> _____ | 2 |
| 1-Objectifs et Format du document _____ | 3 |
| 1.1- Objectifs _____ | 3 |
| 1.2- Format du document _____ | 4 |
| 1.3- Glossaire _____ | 4 |
| 2- Questionnaire _____ | 7 |
| 2.1- Section I : Identification de la Section Communale _____ | 7 |
| 2.2- Section II : Caractéristiques générales de la Section Communale _____ | 8 |
| 2.3- Section III : Caractéristiques agricoles _____ | 9 |
| 2.4- Section IV : Etat de l'environnement _____ | 9 |
| 2.5- Section V : Routes et enclavement _____ | 10 |
| 2.6- Section VI : Eau et électricité _____ | 11 |
| 2.7- Section VII : Accès aux infrastructures et aux services de base _____ | 11 |
| 2.8- Section VIII : Unités de transformation et artisanat _____ | 12 |
| 2.9- Section IX : Principaux marchés se trouvant au sein de la Section Communale _____ | 12 |
| 2.10- Section X : Sites, spécificités culturelles et festivités _____ | 13 |
| 2.11- Section XI : Activités économiques et vocations de la Section Communale _____ | 14 |
| 2.12- Section XII : Disponibilité d'intrants, d'encadrement et de crédit _____ | 14 |
| 2.13- Section XIII : Emploi agricole _____ | 15 |
| 2.14- Section XIV : Cohésion sociale, intégration et conflit _____ | 15 |
| 2.15- Section XV : Sécurité alimentaire _____ | 16 |
| 2.16- Section XVI : Perspectives de développement _____ | 16 |
| 2.17- Section XVII : Habitations et Localités _____ | 17 |

1-Contexte général

1.1- Objectifs

Ce guide poursuit un double objectif qui est, d'une part, de permettre à chaque animateur de comprendre le but et la pertinence de chacune des 17 sections du questionnaire de l'Enquête Communautaire et d'expliquer d'autre part la meilleure façon d'aborder certaines questions afin que les répondants du panel puissent intervenir sans grande difficulté. Par ailleurs, un glossaire est aussi présenté à dessein d'éviter des confusions dans la définition de certains concepts faisant partie du libellé des questions.

Mais un tel guide ne peut couvrir toutes les situations. Alors le sens d'improvisation de l'animateur, sa capacité à mener avec brio le débat et à s'adapter rapidement avec le panel sont des points essentiels pour la réussite de l'Enquête Communautaire.

1-2- Préalables

Cette enquête qui couvre l'ensemble des sections communales vise entre autre la mobilisation des structures locales et décentralisées ainsi que des opérateurs locaux et la prise en compte par ses derniers de considérations afférentes au développement locale. En effet, l'éventail des questionnements que pose cette enquête à un panel représentatif des forces et des dynamiques locales de chaque section communale permet d'inventorier les éléments clés d'un schéma directeur de développement et de mettre en exergue les atouts, les contraintes et les vocations locales.

Dans ce contexte, le choix du panel, sa mobilisation et l'organisation et la qualité de l'interview sont des éléments déterminants de la réussite de cette opération. Le panel doit autant que possible comprendre des représentants des acteurs institutionnels, agricoles, sociaux et culturels de la section.

Le recours à des contacts individuel avec ses derniers après l'interview pourra être d'une grande utilité pour mettre en cohérence les éléments du questionnaire et pour obtenir des réponses appropriées aux questions restées en suspens.

Informé au préalable et à temps les membres du panel du lieu, de la date et de l'heure de la tenue de l'interview est un élément déterminant du bon déroulement de l'enquête.

L'attitude conciliante et respectueuse de l'animateur envers l'ensemble des membres du panel est nécessaire pour permettre un débat pertinent. Il s'agit d'épouser autant que possible les habitudes locales et d'adopter les règles de discussion du panel. Un rappel des objectifs de l'enquête et de la nécessité de terminer l'ensemble du questionnaire peut parfois s'avérer nécessaire pour orienter les débats.

1.3- Format du document

Ce document accompagne le questionnaire de l'Enquête Communautaire. Il en reprend chaque section en présentant l'objectif de celle-ci. Les questions qui peuvent avoir quelques difficultés dans leur formulation pour chacune des sections seront explicitées.

1.4- Glossaire

Le glossaire défini ci-après indique les définitions spécifiques de termes utilisées dans les questions posées.

| Terme/Section | Définition |
|---|--|
| Abattoir aménagé | Structure mise en place pour abattre les animaux dans de conditions hygiéniques et sanitaires. Généralement, il fait partie des composantes d'un marché public |
| Activités artistiques (peinture et/ou travail de bois, de papier, de tôle et de fer) | Toute activité relative au travail artistique tel la peinture, la sculpture, etc. |
| Enravinement ? Ravinement | Formation des ravines. Le ravinement est le processus de formation des ravines. Il est favorisé sur les versants nus et sur les terrains imperméables soumis à des précipitations intenses |
| Eskwad | Organisation paysanne traditionnelle d'entraide et de vente de |

| | |
|-------------------------------|---|
| | la force de travail pour la production agricole |
| Gite | C'est un lieu ou une maison, souvent en campagne, où l'on peut temporairement être logé Synonyme: logement |
| Habitation | Habitation : est un espace physico-naturel compris dans les limites des sections communales, elle désigne un domaine agricole avec ses plantations, sa maison et ses bâtiments d'exploitation. En effet, les habitations que l'on retrouve à l'intérieur des sections communales sont des agglomérats plus ou moins définis dont le nom du chef de famille devient souvent le patronyme de la portion occupée. Elles sont des survivances de gros hameaux du 18ème siècle, compartimentés en exploitations agricoles (propriété foncière individuelle) et en lakou dérivé selon Moral de la cour (propriété foncière collective) |
| Immigration/Emigration | Immigration ; Entrée dans un pays de personnes étrangères qui souhaitent s'y installer. Emigration : départ d'un pays pour aller vivre temporairement ou définitivement dans un autre pays, pour des raisons politiques, économiques ou personnelles |
| Konbit ou kòve | Toute forme d'invitation au travail occasionnelle |
| Localité | agglomération de dimensions modestes |
| Machokette (forge) | Fabrication artisanal de certains outils agricoles dans les provinces haïtiennes (houe, pioche, serpette, etc.) |
| Maître d'œuvre | Personne physique ou morale qui conçoit un ouvrage et en dirige la réalisation. |

| | |
|-------------------------------------|--|
| Mangrove | Formation forestière caractéristique des littoraux tropicaux vaseux, essentiellement constituée de palétuviers, on l'appelle « Mang » en créole |
| Marché | Lieu public où une réunion de personnes vendent et achètent des denrées, des articles d'usage courant |
| Pingüé | Combat de personnes |
| Poterie | Atelier de fabrication d'objets en terre cuite La fabrication d'une poterie commence par le mélange des terres (<u>argile</u> , <u>marne</u> , <u>silice</u>) |
| Réserve naturelle | Territoire soumis à une réglementation qui le préserve des effets potentiellement nocifs de l'homme pour en protéger l'équilibre biologique |
| Ruines | Une ruine est le reste d'un édifice dégradé par le temps ou une destruction plus rapide. Construction totalement ou presque totalement détruite <i>visiter une ruine historique</i> |
| Source thermale | Source d'eau chaude liée à une activité volcanique, dont les eaux sont généralement fortement minéralisées. |
| Tannerie | Unité de transformation où l'on travaille la peau de certains animaux tels : les bœufs, les caprins, etc.. |
| Terres à caractère forestier | Les terres à caractère forestier sont des terres qui possèdent des potentialités pour le développement des forêts. Elles sont impropres aux cultures annuelles à cause de leur pente. |
| Terres irriguées | Apport délibéré d'eau sur les terres pour améliorer la production des pâturages ou des cultures. L'irrigation implique ordinairement la présence d'infrastructures et de machines, telles que canaux d'irrigation, pompes, asperseurs ou systèmes d'irrigation localisée pour amener l'eau jusqu'aux cultures. |

| | |
|--|--|
| Unité hydro-électrique | Unité de fabrication du courant électrique ou l'on utilise la force de l'eau pour faire tourner une turbine |
| Unité de conservation et de conditionnement | Unité où l'on fait le tri, l'emballage des produits sans une transformation préalable |
| Unité de distillation | Usine de transformation ou l'on fabrique de l'alcool ou de produits à base d'alcool tels le vin, le Clarin, etc.... |
| Unité de stockage et de frigorification | Centre de stockage et/ou l'on peut utiliser la chaîne de froid (chambre froide) |
| Unité de transformation | Centre ou l'on transforme un produit agricole de base pour aboutir à un produit fini ou semi-fini, susceptible d'être conservé ou consommé |
| Vannerie | L'art de tresser des fibres végétales (les matériaux) pour réaliser des objets très variés Unité de production de chapeaux, de paniers, etc. |
| Vocation | C'est l'activité pour laquelle une zone a des dispositions naturelles et un savoir faire permettant son développement. |
| maître d'ouvrage | Personne physique ou morale qui prend la décision de mettre en place un ouvrage, en réalise le financement et confie le projet à un maître d'œuvre |

2- Questionnaire

2.1- Section I : Identification de la Section Communale

Cette section permet de localiser la zone de l'intervention et d'avoir un ensemble d'informations sur les personnes qui composent le panel. Ces informations permettront d'apprécier les informations fournies.

Les informations concernant le panel regroupent entre autres leurs nom et prénom, sexe, âge, niveau d'instruction, catégorie-personnes ressources, activité principale, localité ou habitation, Numéros de téléphone, etc...

La meilleure façon d'avoir ces informations auprès du panel est de contacter chaque membre du panel séparément avant de commencer le l'animation.

2.2- Section II : Caractéristiques générales de la Section Communale

La section II du questionnaire a pour objectif de faire un topo global de la Section Communale en cernant certains aspects essentiels :

- ✓ Couvrir la perception du panel des aspects démographiques. Il s'agit d'une part d'obtenir une estimation de la population actuelle, son évolution depuis 5 ans (soit depuis 2003) et le pourcentage de cette population vivant principalement¹ de l'agriculture et d'autre part l'appréciation du poids de la migration au niveau de la Section (c'est-à-dire voir l'importance non seulement du flux de personnes venant vivre dans la Section (immigration) mais aussi la proportion des habitants de la Section qui partent vivre ailleurs (émigration)). Le principal lieu dans lequel ces gens se rendent tant à l'intérieur ou à l'extérieur du pays est également pris en compte.
- ✓ La composition et la participation de la femme dans l'Assemblée de la Section Communale (ASEC).
- ✓ Le niveau d'instruction de ses habitants par rapport à ceux des Sections Communales environnantes.

¹ Ici on doit faire attention, car dans certaines Sections Communales, les gens peuvent avoir la tendance de répondre 100% des habitants vivent de l'agriculture parce que tout le monde dans la zone possède un jardin. L'accent doit être mis sur le sens de **principalement** dans cette question. Ici l'agriculture est considérée comme activité principale d'une personne quand cette dernière y passe le plus de temps et en gagne le plus d'argent.

- ✓ Les caractéristiques géographiques de la Section relatives à ses positions et topographies dominantes.
- ✓ La détermination au niveau de la Section des deux principales localités en prenant en compte les critères suivants : dimension démographique, nombre de jours de marché, existence de routes bitumées et d'éclairage public.

2.3- Section III : Caractéristiques agricoles

Cette section vise l'évaluation de l'importance de l'agriculture et de l'élevage au sein de la Section Communale et la détermination des principales cultures de la zone. L'intérêt est porté sur:

- ✓ L'utilisation des terres de la Section On cherche à estimer le pourcentage de terres agricoles utilisées par rapport à la superficie de la Section, le pourcentage de ces terres agricoles qui sont irriguées, le pourcentage de terres à caractère forestier par rapport à la superficie de la Section Communale, le pourcentage de terres agricoles abandonnées également par rapport à la superficie de toute la Section et les principales raisons de l'abandon de ces terres agricoles. Et chaque fois on prend en compte l'évolution de ces pourcentages depuis 5 ans (soit depuis 2003).
- ✓ L'estimation des effectifs de bovins, de caprins, d'ovins, de porcins, d'équins et de ruches (apiculture) existant au niveau de la Section pour l'élevage. L'évolution depuis 5 ans de ces effectifs est également considérée.

2.4- Section IV : Etat de l'environnement

L'objectif de la section IV est de recueillir des informations globales sur les conditions environnementales de la Section Communale d'une part et d'identifier et caractériser les risques naturels et les intempéries qui sévissent dans la Section d'autre part.

Première partie : État de l'environnement

Les questions posées doivent permettre :

- ✓ D'avoir des informations sur l'état et l'évolution de la couverture arborée en terme de pourcentage,

- ✓ D'identifier et de caractériser les sites miniers et les carrières existant éventuellement au niveau de la section,
- ✓ D'avoir une idée sur la gestion des ordures ménagères et autres,
- ✓ D'identifier les actions menées pour lutter contre l'érosion dans les zones en pente,
- ✓ D'approcher la question de la coupe du bois liée à la fabrication du charbon et de l'utilisation d'autres sources d'énergie pour la cuisson.

Remarques:

- ❖ Il y a des cas où certaines questions doivent être sautées automatiquement. Par exemple les questions concernant l'érosion ne doivent pas être posées pour une section communale située dans une zone de plaine.
- ❖ Pour répondre aux questions on se réfère aux codes qui donnent les types de réponses possibles et les estimations.

2^e partie : Risques naturels et intempéries

La deuxième partie de la section IV vise à rassembler des informations générales sur les types, la fréquence et le niveau de gravité des risques naturels et des intempéries auxquels la section communale fait face.

A remarquer également dans cette partie qu'il faut éviter de demander la fréquence d'éboulement, d'enravinement et de glissement de terrain dans les zones de plaine.

2.5- Section V : Routes et enclavement

Dans cette section, on veut relever le problème d'enclavement qui est très important dans le milieu rural haïtien. Les informations à recueillir concernent la distance par rapport à **la localité principale** déjà déterminée dans les sections précédentes, l'état général des routes au niveau de la section, les moyens de locomotion utilisés généralement pour l'écoulement des marchandises et la durée du trajet. On se réfère aux différents codes pour répondre convenablement aux différentes questions.

2.6- Section VI : Eau et électricité

Cette section cherche à savoir non seulement l'origine de l'eau potable et/ou d'irrigation au niveau de la Section Communale mais aussi les principales sources d'électricité dans le cas où il en existe.

1.-Eau d'irrigation. Pour cet aspect, on se met à la tête que la question relative à l'existence d'irrigation dans la zone est posée. Si la réponse est **oui**, le panel doit répondre à **1, 2 et 3**. Sinon, on met le code **8** (aucune origine) et on passe à **4**).

2.-Eau potable. De toute façon, les habitants des Sections Communales doivent trouver de l'eau pour l'usage domestique ou pour boire. La question est de savoir comment cette eau leur est venue. C'est à cette question que les points **4 et 5** cherchent à répondre. Le point **6** mesure l'accessibilité des habitants de la Section au réseau d'eau potable du service public. Le code 0% est choisi en cas d'absence du réseau dans la Section.

3.-Le point 7 sert à indiquer s'il existe dans la zone une structure aménagée de vente d'eau potable aux habitants des Sections Communales. Les points **8 et 9** sont indépendants du point **7** et doivent être posés pour toutes les sections communales.

4.-Electricité. Pour cet aspect, on s'intéresse à savoir si les habitants de la section communale ont déjà accès à l'un ou à l'autre moyen d'éclairage cité dans les modalités de réponse (notées en double astérisque (**)) et le pourcentage de ménages qui sont desservis par le réseau d'Electricité d'Haïti (EDH).

N.B : On doit remarquer qu'il est inutile de poser les questions 6 et 15 quand il n'existe aucune origine d'eau potable, ni de sources d'électricité dans la Section.

2.7- Section VII : Accès aux infrastructures et aux services de base

Cette section cherche à lister tous les services de base disponible et opérationnels au sein de la section communale.

1.-Le panel répondra par (**oui=1 ou non=2** dans la colonne **2**). Il n'est pas nécessaire d'indiquer le nombre si une modalité de réponse est **oui**.

2.-Si la modalité de réponse concernant l'existence du service est **oui**, on passe à la colonne **3**. La colonne **4**, relative à la question de la distance de la localité principale de la Section au lieu le plus proche possédant le service, devient invalide ou non applicable.

3.-Si la modalité de réponse concernant l'existence du service est **non**, on indique dans la colonne **4** la distance qu'un habitant doit parcourir de la localité principale de la section communale pour se rendre à une autre section ou un endroit quelconque pour trouver ce service. La colonne **3** devient invalide ou non applicable.

2.8- Section VIII : Unités de transformation et artisanat

Cette section vise d'une part, de dénombrer les différents types d'unités de transformation à l'intérieur de la section communale et d'autre part, de voir si la pratique de l'artisanat est présente/courante à l'intérieur de la section communale.

1-Unités de transformation :

Les unités de transformation peuvent être des moulins, des machines hydroélectriques, des glacis, des centres de stockage, de conservation, de conditionnement,...

2-Artisanat :

L'artisanat est considéré comme une activité importante dans le pays, dans cette section, il est intéressant de connaître si on pratique la tannerie, la vannerie, la machokette, la poterie et d'autres activités artistiques comme le travail de bois, papier, tôle, fer,... dans la Section Communale.

N.B : On note ici que la question 15 faisant référence à la fabrication des barques est adressée surtout aux panels des Section Communales côtières.

2.9- Section IX : Principaux marchés se trouvant au sein de la Section Communale

L'objectif de la section IX est d'abord d'identifier chaque marché et sa localisation au niveau de la Section Communale. Ensuite, il est nécessairement obligatoire d'énumérer ou d'identifier les principaux jours de fonctionnement du marché. Après il faut recueillir d'autres informations sur le marché comme l'existence ou non de la vente d'engrais et de produits phytosanitaires, la vente d'animaux sur le marché. Puis encore de vérifier/demander si chaque marché est muni d'un abattoir aménagé et particulièrement avec la pratique de l'abatage de bovin.

N.B : Pour la question correspondant au nombre de jours de marché, il y a 7 cases représentant les 7 jours de la semaine allant du lundi au dimanche. Si un marché fonctionne chaque mardi et jeudi par semaine alors on cochera la 2^{ème} et la 4^{ème} case. Dans le cas où on en trouve un qui fonctionne pendant toute la semaine, toutes les cases seront cochées.

2.10- Section X : Sites, spécificités culturelles et festivités

Cette section se propose de déterminer le niveau d'attractivité touristique de la Section Communale et de préciser les spécificités culturelles qui la caractérisent. Ainsi, elle vise à chercher l'existence et la qualification des sites et des structures touristiques dans les Sections Communales. En outre, elle s'intéresse également à connaître les principales fêtes patronales célébrées au sein de la section.

Les sites sont de deux grandes catégories :

- les sites naturels
- les sites historiques

Parlant des sites naturels, il convient de rappeler à l'attention des animateurs la définition du terme ***réserve naturelle*** (voir glossaire).

2.11- Section XI : Activités économiques et vocations de la Section Communale

Cette section permettra de savoir les principales activités/spéculations économiques et les vocations de chacune des Sections Communales du pays. Par activités économiques, il faut entendre celles qui permettent aux habitants d'une Section de se procurer des revenus. Ainsi, pour chacune des activités/spéculations considérées dans le questionnaire, on va chercher à apprécier quand elle existe dans la Section son importance à savoir si elle est principale, secondaire ou résiduelle (c'est-à-dire très peu développée). Et dans ce cas-ci on s'informerera aussi sur :

- ✓ Son évolution durant les cinq dernières années ;
- ✓ Le degré d'implication de la femme dans cette activité ;
- ✓ Les deux principales contraintes au développement de cette activité ;
- ✓ Son éventuelle considération comme vocation (voir définition glossaire) de la zone.

Dans le cas où l'activité n'existe pas dans la Section Communale, on n'a qu'à choisir le code Inexistant. Et ce ne sera pas nécessaire de continuer à poser les autres questions.

2.12- Section XII : Disponibilité d'intrants, d'encadrement et de crédit

Cette section aborde l'existence de structures et de fournisseurs d'intrants, d'encadrement et de crédit au niveau de la section communale, et aussi, l'appréciation de l'accessibilité de ces structures

Dans le cas où ces structures et services ne sont pas disponibles dans la Section Communale, il est important de déterminer la distance à parcourir pour y avoir accès, le moyen de locomotion utilisé usuellement et la durée moyenne du trajet selon le moyen de locomotion utilisé.

Les structures et services retenus sont de deux catégories :

1- Intranant et encadrement:

Les éléments à prendre en compte à ce niveau portent sur les fournisseurs d'intrants, les centres de vulgarisation et les services vétérinaires.

2- Crédit

Les éléments considérés pour cet aspect concernent l'existence de structures de crédit agricole, le microcrédit, la banque, les caisses populaires, les projets, les coopératives et d'autres fournisseurs de crédit (usurier,...).

2.13- Section XIII : Emploi agricole

L'objectif de la treizième section est d'évaluer qualitativement la structure de l'emploi agricole, c'est-à-dire la main d'œuvre agricole utilisée, les formes d'organisation de travail pratiquées et les mouvements de la main d'œuvre au sein de la section communale au cours des différentes saisons agricoles qui sont en général au nombre de quatre.

Il s'agit:

- de la main d'œuvre utilisée par catégorie (hommes, femmes et enfants de quatorze ans et moins ;
- des formes d'organisation (eskwad et konbit/corvée) pratiquées ;
- des mouvements saisonniers de la main d'œuvre (utilisation/recours à une main d'œuvre externe et déplacement de la main d'œuvre locale vers d'autres horizons).

Toutefois, il est important de situer chaque saison en indiquant les différents mois qui la composent.

2.14- Section XIV : Cohésion sociale, intégration et conflit

Dans cette section, on veut d'une part, apprécier le degré de cohésion, d'intégration des habitants de la Section Communale. Ainsi, il est demandé de citer les principales structures associatives comme mouvement coopératif/associatif, caisse populaire et ONG au sein de la Section. Et, pour chacune des ces formes, on cherche :

- le type
- Le degré de participation des femmes
- L'activité principale
- L'impact au niveau de la section

Il est également demandé d'apprécier le degré de solidarité et de participation des habitants (ménages) dans certains événements importants de la section tels : Activités agricoles, infrastructures, intempéries, tragédies sociales, activités culturelles etc.

D'autre part, il est question de s'informer sur le niveau de conflit et de violence dans la Section et les principales causes qui les génèrent. En outre, on cherche à voir leur évolution depuis l'année dernière.

2.15- Section XV : Sécurité alimentaire

Dans cette section traitant la Sécurité alimentaire, on identifie pour chaque saison (1ere saison pluvieuse, 1ere saison sèche, 2eme saison pluvieuse, 2eme saison sèche) le niveau de disponibilité alimentaire. Au cas où il y aurait un manque (partiel ou sévère), on cherche à identifier premièrement, les principales causes de cette insécurité alimentaire et deuxièmement la fréquence de celle-ci. Puis, on devrait énumérer pour les habitants exposés à cette insécurité alimentaire les raisons de vulnérabilité (la principale et la seconde).

2.16- Section XVI : Perspectives de développement

Dans cette section on s'intéresse aux infrastructures réalisées au cours des 5 dernières années et celles à réaliser et à entretenir urgemment. Ces infrastructures se divisent en deux types : les infrastructures agricoles et les infrastructures dans d'autres domaines. A noter qu'on doit mentionner le code autre si le panel identifie une infrastructure ne faisant pas partie des modalités. On doit alors la spécifier dans les pointillés.

Pour les actions prioritaires à mener dans le secteur agricole, il faut énumérer pour le panel la liste d'actions mentionnées dans le questionnaire. Toutefois, on doit laisser une porte ouverte au

cas où le panel aurait eu une action importante à mener dans le secteur agricole ne faisant pas partie de la liste. On la notera dans les observations en bas de page.

On s'intéresse également au projet en cours de réalisation au niveau de la Section Communale, que ce soit les projets visant le développement agricole, social ou autres secteurs. On cherche à connaître le domaine d'action du projet, le maître d'œuvre, la participation, l'impact perçu.

2.17- Section XVII : Habitations et Localités

On veut recueillir beaucoup d'informations sur les Habitations de la Section. Le nombre d'habitations et de localités dont dispose la section doit être mentionné. Les appellations usuelles traduisent le nom qu'on a l'habitude d'utiliser pour parler d'une habitation. Des fois si les gens, l'appellent autrement, on cherche à connaître les autres appellations. Au cours de l'entrevue, si l'on ne dispose pas de données évaluant la distance de chaque habitation par rapport à la localité principale de la section (déjà définie), on doit faire des estimations (toujours en Km).

Au sens strict, les principales productions agricoles concernent les deux cultures les plus pratiquées sur l'habitation. Pour les moyens de locomotion, on se refera aux différents codes ci-dessous (a), pour faire ressortir ceux dont les résidents de la zone ont l'habitude d'utiliser pour vaquer à leurs occupations. Etant donné que la topographie des Sections Communales est variable en Haïti, on doit déterminer la topographie de la Section (référence b).

Il y a des habitations qui s'étendent sur plusieurs localités, on doit déterminer le nombre de localités contenues dans une habitation. La dimension démographique (c) implique le nombre d'habitants qui vivent sur l'habitation, on doit estimer l'intervalle. Pour l'existence de marché, on ne va pas en dénombrer, on se contentera de noter oui ou non suivant qu'il existe ou pas.